

No. de résolution
ou annotation



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 23 février 2011

À une séance ordinaire du COMITÉ EXÉCUTIF de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **vingt-troisième jour du mois de février deux mille onze**, à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de madame Georgette Bazinet, sont présents :

LES COMMISSAIRES

Yvon Lemire
Suzanne Poirier
Louise Rocheleau Laporte

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Nathalie Jolin

ABSENCES MOTIVÉES

Claude Alarie
Christian Daigneault
Pierre Tremblay
Nathalie Bellerose

SONT AUSSI PRÉSENTS

Hélène Corneau	Directrice générale
Chantal Morin	Directrice générale adjointe
Serge Hamel	Directeur général adjoint
Ginette Masse	Secrétaire générale et directrice du Service des communications
Marie-Claude Paillé	Directrice du Service des ressources financières
Luc Galvani	Directeur des Services éducatifs en formation professionnelle et continue
Richard Lampron	Directeur du Service de l'informatique et des ressources matérielles
Lucie Trudel	Directrice des Services complémentaires
Yvan Beauregard	Directeur du Service des ressources humaines
Manon Beaudry	Attachée à la direction générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Ginette Masse, secrétaire générale, constate le quorum.

Madame Georgette Bazinet, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du Comité exécutif et aux cadres.

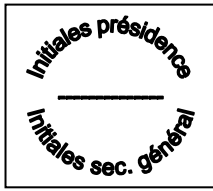
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

120--CE/11-02-23

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté avec la modification suivante :

Ajout d'une demande de contribution financière au point 2.1 :
- Fondation de l'école Jacques-Buteux

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 23 février 2011

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JANVIER 2011

121-CE/11-02-23

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2011 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

La présidente salue l'assistance et présente les membres de la direction générale et les cadres.

DEMANDES DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

FONDATION DLS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DES PIONNIERS

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière provenant de la Fondation DLS de l'école secondaire des Pionniers pour un souper bénéfique qui se tiendra à l'école d'alimentation et d'hôtellerie le jeudi 10 mars 2011;

CONSIDÉRANT les retombées positives pour des élèves de notre Commission scolaire offertes par la Fondation DLS de l'école secondaire des Pionniers;

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les critères applicables à l'utilisation du budget « contributions à divers organismes »;

122-CE/11-02-23

IL EST PROPOSÉ PAR YVON LEMIRE, COMMISSAIRE,

DE faire l'achat de 4 billets, au coût de 60 \$ chacun, pour le souper bénéfique du 10 mars.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FONDATION LES AMIS DES ESTACADES

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière pour le 17^e tournoi de golf annuel organisé par le Groupe Bell-Horizon et la Fondation les Amis des Estacades qui aura lieu le 25 mai 2011;

CONSIDÉRANT que les fonds amassés seront remis sous forme de bourses d'études aux élèves des différents programmes de l'Académie les Estacades lors du gala excellence de l'école le 2 juin 2011;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation de budget « contribution à divers organismes »;

123-CE/11-02-23

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE,

DE faire l'achat de 2 billets, au coût de 150 \$ chacun, pour la 17^e édition du tournoi de golf annuel.

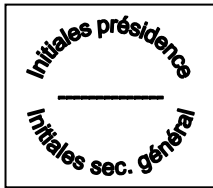
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONCOURS SOLISTES ET PETITS ENSEMBLES YAMAHA DE LA FÉDÉRATION DES HARMONIES ET DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière pour la 11^e édition du concours solistes et petits ensembles Yamaha, qui se tiendra du 15 au 17 avril 2011;

CONSIDÉRANT les objectifs de ce concours;

CONSIDÉRANT la participation d'élèves de la Commission scolaire à cet événement;



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 23 février 2011

124-CE/11-02-23

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les critères applicables à l'utilisation du budget « contributions à divers organismes »;

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE,

QU'un montant de 350 \$ soit versé au Concours solistes et petits ensembles Yamaha de la FHOSQ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

MAÎTRISE DU CAP

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière pour le concert des anciens aux profits de la Tournée Europe 2011 des Petits Chanteurs de la Maîtrise du Cap;

CONSIDÉRANT la participation d'élèves de la Commission scolaire à la Tournée Europe 2011;

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les critères applicables à l'utilisation du budget « contributions à divers organismes »;

125-CE/11-02-23

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

QU'un montant de 40\$ soit versé à l'organisme Les Petits Chanteurs de la Maîtrise du Cap pour l'achat de 2 billets, au coût de 20 \$ chacun.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

MAISON DES FAMILLES CHEMIN DU ROI

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de la Maison des Familles Chemin du Roi pour la 3^e édition de leur danse-o-thon qui se tiendra le 21 mai 2011;

CONSIDÉRANT la mission de cet organisme d'accompagner les parents à travers les différentes étapes de la vie familiale tout en favorisant les relations intergénérationnelles;

CONSIDÉRANT les retombées pour les familles de notre territoire;

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les critères applicables à l'utilisation du budget « contributions à divers organismes »;

126-CE/11-02-23

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,

QU'un montant de 300 \$ soit versé à la Maison des Familles Chemin du Roi pour la 3^e édition de leur danse-o-thon.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

44^E CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de l'Association québécoise des professeurs de français pour le 44^e congrès annuel qui se tiendra du 1^{er} au 4 novembre 2011;

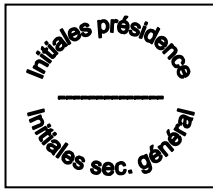
CONSIDÉRANT la volonté de l'Association d'offrir un congrès de haute qualité aux enseignants en français;

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les critères applicables à l'utilisation du budget « contributions à divers organismes »;

127-CE/11-02-23

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

QU'un montant de 500 \$ soit versé à l'Association québécoise des professeurs de français pour le 44^e congrès annuel.



ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FÊTE DE LA FAMILLE 14^E ÉDITION

CONDISÉRANT la demande de contribution financière du Comité organisateur de la Fête de la de la famille de Trois-Rivières– 15e édition qui se tiendra les 6 et 7 août 2011;

CONSIDÉRANT l'offre qui sera faite aux familles de notre territoire de participer gratuitement aux activités offertes au cours de la fin de semaine;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation de budget « contribution à divers organismes »;

128-CE/11-02-23

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,

QU'une contribution financière au montant de 500 \$ soit versée à la Fête de la famille de Trois-Rivières – 15e édition.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FONDATION DE L'ÉCOLE JACQUES-BUTEUX

CONSIDÉRANT le souper-bénéfice organisé par la Fondation de l'école Jacques-Buteux qui aura lieu le 29 mars 2011 à l'école d'alimentation et d'hôtellerie;

CONSIDÉRANT les retombées positives de la Fondation de l'école Jacques-Buteux pour les élèves;

CONSÉDÉRANT la volonté de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy d'être représentée à cette activité;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation du budget « contribution à divers organismes »;

129-CE/11-02-23

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

DE faire l'achat de 2 billets au coût de 50 \$ chacun pour participer à l'événement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION – NOVEMBRE 2010

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que le conseil des commissaires doit instituer un comité de vérification qui a notamment pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la dernière rencontre du comité de vérification qui s'est tenue le 24 janvier 2011;

CONSIDÉRANT la vérification de tous les documents de novembre 2010 déposés lors de cette rencontre;

130-CE/11-02-23

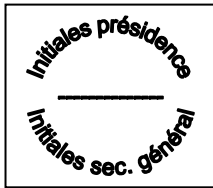
IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,

DE prendre acte du rapport pour le mois de novembre 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION – DÉCEMBRE 2010

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que le conseil des commissaires doit instituer un comité de vérification qui a notamment pour



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 23 février 2011

fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la dernière rencontre du comité de vérification qui s'est tenue le 14 février 2011;

CONSIDÉRANT la vérification de tous les documents de décembre 2010 déposés lors de cette rencontre;

131-CE/11-02-23

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE,

DE prendre acte du rapport pour le mois de décembre 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION – JANVIER 2011

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que le conseil des commissaires doit instituer un comité de vérification qui a notamment pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la dernière rencontre du comité de vérification qui s'est tenue le 14 février 2011;

CONSIDÉRANT la vérification de tous les documents de janvier 2011 déposés lors de cette rencontre;

132-CE/11-02-23

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

DE prendre acte du rapport pour le mois de janvier 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN – ABOLITION DE POSTE

CONSIDÉRANT le poste de secrétaire laissé vacant à l'école secondaire Académie les Estacades;

CONSIDÉRANT la clause 7-1.11 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

133-CE/11-02-23

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE,

QUE le poste de secrétaire (poste régulier à temps complet 35 heures/semaine, à caractère cyclique) à l'école secondaire Académie les Estacades, soit aboli à compter du 11 février 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN - ENGAGEMENTS

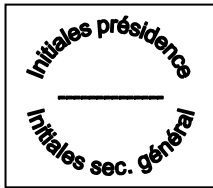
CONSIDÉRANT les besoins d'une ou d'un secrétaire à l'école secondaire Académie les Estacades;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

134-CE/11-02-23

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 23 février 2011

QUE madame Christine Beaudoin soit engagée à titre de secrétaire à temps complet (35 heures par semaine), à l'école secondaire Académie les Estacades, à compter du 30 janvier 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins d'une ou d'un secrétaire d'école à l'école de la Solidarité;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

135-CE/11-02-23

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

QUE madame Hélène Robitaille soit engagée à titre de secrétaire d'école à temps complet (30 heures par semaine – poste à caractère cyclique), à l'école de la Solidarité, à compter du 10 janvier 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins d'une ou d'un secrétaire d'école aux écoles Avenues-Nouvelles et le Point-Tournant;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

136-CE/11-02-23

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE,

QUE madame Chantal Gagnon soit engagée à titre de secrétaire d'école à temps complet (30 heures par semaine — poste à caractère cyclique), aux écoles Avenues-Nouvelles et le Point-Tournant, à compter du 14 février 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

OCTROI DU CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE GÉRANCE DU RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public relatif à la gérance et l'entretien du réseau de fibres optiques de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que CBF Telecom Itée est le plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT l'expérience de CBF Telecom Itée avec d'autres commissions scolaires pour ce type de contrat;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service de l'informatique et des ressources matérielles;

137-CE/11-02-23

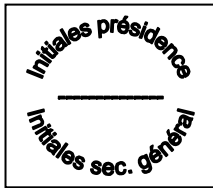
IL EST PROPOSÉ PAR YVON LEMIRE, COMMISSAIRE,

QUE la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, le tout conformément à la politique d'approvisionnement en vigueur, accorde le contrat à CBF Telecom Itée pour l'entretien du réseau de fibres optiques.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PROJETS D'INVESTISSEMENT 2010-2011 - NOMINATION DE PROFESSIONNEL

CONSIDÉRANT les projets d'investissement à réaliser pour l'année scolaire 2010-2011;



138-CE/11-02-23

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE,

De retenir les services du professionnel nommé ci-dessous pour la réalisation du projet d'investissement 2010-2011 suivant, sous réserve de l'acceptation des projets par la ministre de l'Éducation, s'il y a lieu :

#	Établissement	Projet	Professionnel
022	St-Eugène	Réfection gymnase et toiture	Consultants Mésar inc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 📁 Liste des chèques émis – novembre 2010
- 📁 Liste des chèques émis – décembre 2010
- 📁 Liste des chèques émis – janvier 2011
- 📁 Liste des frais de déplacement – novembre 2010
- 📁 Liste des frais de déplacement – décembre 2010
- 📁 Liste des frais de déplacement – janvier 2011

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 H 28, SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE, propose la levée de la séance.

La présidente

La secrétaire générale